

"Plus qu'un gîte", étude sur le logement des personnes âgées

Lorsque l'étude intitulée "Plus qu'un gîte", portant sur les logements pour personnes âgées, financés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, fut publiée en 1973, ses 48 recommandations en vue d'améliorer de tels logements soulevèrent un vif intérêt.

Un logement, même complet, n'est pas seulement un gîte ou un abri, mais devrait comporter un accès facile aux distractions et aux communications diverses, mentionne l'étude, car l'univers des personnes âgées se limite généralement aux lieux qu'elles occupent d'une façon permanente et aux alentours immédiats.

"Plus qu'un gîte" inclut des exposés, des études de cas et une analyse des règlements légaux qui concernent plus de 23,900 logements complets et 7,900 lits dans des résidences, l'ensemble réparti dans 746 ensembles construits entre 1946 et 1970, dont 90 pour cent aux termes de la LNH. Cette étude a été menée à bien par le Conseil canadien de développement social, à l'aide d'une subvention de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les recommandations énoncées se divisent en quatre groupes majeurs.

Il ressort en premier lieu que la satisfaction de l'usager dépend largement de la façon dont son logement — ou groupe de logements — est administré. L'administration de tels logements, selon les auteurs, doit être améliorée et confiée à des professionnels pour lesquels des salaires plus élevés, des programmes de formation et un espoir de promotion doivent être prévus afin de rendre leurs fonctions plus attrayantes. L'étude souligne l'importance de développer les services sanitaires préventifs, afin d'aider les personnes âgées à domicile, ce qui a pour premier effet de leur laisser une vie indépendante et leur évite le transfert dans des institutions spécialisées. De tels services devraient comporter, outre les soins médicaux de première urgence et de routine, des conseils sur une nutrition saine et équilibrée et la confection des repas.

Les ensembles de logements pour personnes âgées, poursuit l'étude, devraient être construits à proximité des principaux services communautaires tels que les centres d'achat, les organismes socio-récréatifs et les églises. Les responsables de tels ensembles devraient veiller à ce que les locatari-

res aient un accès facile et rapide à ces diverses facilités ou qu'un système de transport adéquat soit assuré avant de donner le feu vert à la construction proprement dite.

Des animateurs sociaux devraient être désignés pour chaque nouvel ensemble afin d'aider les locataires à s'adapter à leur nouveau milieu, les aider à organiser leurs loisirs et les encourager à partager les activités récréatives organisées pour eux. Des salles de bricolage, une bibliothèque et des espaces réservés à l'exercice physique devraient être prévus lors de la planification de tels ensembles.

En raison de l'intérêt général de l'étude, le Conseil canadien de développement social a sollicité et obtenu de la SCHL une subvention de \$29,500 afin de couvrir partiellement les frais encourus par l'organisation d'ateliers de travail dans chacune des cinq régions du Canada. Ces derniers sont destinés à provoquer des discussions sur l'étude elle-même et sur les recommandations qu'elle présente, en plus d'informer les personnes intéressées sur ce qui est fait et ce qui pourrait l'être, dans les secteurs public et privé, pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées.



Un cours de physiothérapie dans un centre de rééducation pour personnes

âgées de Nipawin (Sask.) donne aux malades exercice et détente.

L'industrie nucléaire évaluera les progrès accomplis

Les spécialistes canadiens en matière d'énergie nucléaire prendront part à une rencontre annuelle qui aura lieu à Ottawa du 15 au 18 juin dans le but de faire le point sur les réalisations, les défis et les problèmes dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique au Canada et à l'étranger.

Plus de 500 délégués du Canada et d'autres pays se pencheront sur le développement économique et la politique nucléaire, les problèmes d'énergie nucléaire liés à l'environnement et à la sécurité, ainsi que les progrès accomplis au Canada et dans d'autres pays sur le plan de la recherche, de l'industrie et de la fabrication. L'inflation et les besoins en capitaux figurent également à l'ordre du jour.

Par ailleurs, un comité formé de représentants de la Grande-Bretagne, du Japon, de la France et de l'Allemagne discutera des programmes d'énergie nucléaire à l'étranger.